

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CAUF

Canton d'Envermeu - Département de la Seine-Maritime

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 DECEMBRE 2010

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Commentaires

VII – 2 - : Toilettes supplémentaires à l'école

La commission des travaux s'est réunie sur le sujet et, compte-tenu du coût de l'une ou l'autre solution, a décidé que les travaux seront réalisés par les employés communaux.

II) REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide d'augmenter les tarifs communaux de 2,5 %? à l'exception des concessions qui augmenteront de 5 % pour poursuivre la remise à niveau progressive des prix particulièrement bas.

Les nouveaux tarifs 2011 applicables au 01 janvier sont joints en annexe.

1 - SIER d'Offranville : 73^e tranche d'extension de réseau

Il s'agit de l'extension des réseaux nécessaire à l'alimentation de l'hôtel d'entreprises sur la ZA de l'Aubinière.

D'un montant de 57 809,93 € TTC, la répartition financière de l'opération s'établit ainsi :

Syndicat départemental	25 689,03 €
SIER d'Offranville	25 000,41 €
Commune	7 120,49 €

Le Conseil Municipal approuve le financement proposé et dit que la participation communale sera réglée sous forme de contributions directes.

2 - Travaux de la rue du Biffret

L'enfouissement des réseaux est terminé, la réfection de la route reste à faire. Les travaux sont estimés à 37 000 €.

Les dossiers de subvention ont été déposés en 2009, mais non retenus, puis redéposés en 2010.

Réponse favorable du Conseil Général avec une subvention de 11 105 €.

Par contre, réponse une nouvelle fois négative pour la DGE, aucun crédit n'ayant été affecté à la voirie.

Il est possible de faire une nouvelle demande auprès de l'Etat. Ce qui sera fait dans le cadre de la DETR qui remplace la DGE mais si l'on attend la réponse, on risque de perdre la subvention départementale, les travaux devant être entrepris avant le 25 mai 2011.

Accord du Conseil Municipal pour engager les travaux sans attendre la réponse de l'Etat.

3 - Télésurveillance à la Mairie et l'école

L'entreprise SOS (Sécurité Ouest Services) propose deux options, avec achat ou location du matériel de détection.

a) Pour la Mairie

Pose d'une centrale, de deux sirènes (intérieure et extérieure), de cinq détecteurs.

1°) Option achat : 2 045,80 € HT soit 2 446,76 € TTC
avec un abonnement de télésurveillance de 30,47 € par mois soit 365,64 € par an.

2°) Option location : 289,66 € TTC de frais d'installation du matériel
avec un abonnement de 73,53 € par mois soit 882,36 € par an.

b) Pour l'école

Pose d'une centrale, de deux sirènes (intérieure et extérieure), de trois détecteurs.

1°) Option achat : 1 777,00 € HT soit 2 125,28 € TTC
avec un abonnement de télésurveillance de 30,47 € par mois soit 365,64 € par an.

2°) Option location : 289,66 € de frais d'installation
avec un abonnement de 66,09 € par mois soit 793,08 € par an.

Le Conseil Municipal décide l'installation d'une télésurveillance à la Mairie et à l'école et opte pour l'option achat du matériel.

4 – Terrain VOISIN

Maître VANNIER, notaire de Louis VOISIN informe la commune que ce dernier envisage vendre son terrain cadastré B 1198, d'une superficie totale de 17 121 m² (rue Claude Groulard en face du carrefour de l'ancienne poste).

Il souhaite savoir si la commune pourrait être intéressée.

IV)

PROJETS A LONG TERME

Avis unanime du Conseil Municipal pour que les deux projets prioritaires des années à venir soient le cimetière et l'école.

Concernant l'école, si l'on retient le principe que l'aménagement se fera à partir des locaux existants, il faut conduire une étude préalable, pour arrêter une programmation des opérations dans le cadre d'un projet global.

V)

INFORMATIONS

1- Comité de jumelage Vallée de la Béthune - Baustetten

En 2011, la Vallée de la Béthune reçoit le groupe de Baustetten.

L'accueil du groupe se fera à Dampierre le vendredi 29 juillet 2011.

La soirée se déroulera le samedi 30 juillet 2011 à la salle de Saint-Aubin-le-Cauf.

2- Réforme des collectivités territoriales

Une plaquette d'information sur les grandes lignes de la réforme est à disposition des élus.

3- SPANC

Une première tranche de réhabilitation d'assainissements individuels va être lancée en 2011 (50 installations).

Plusieurs habitants de la commune sont concernés.

Fait à Saint-Aubin-le-Cauf,

TARIFS COMMUNAUX 2011

Salle polyvalente

<u>Vin d'honneur</u>		Commune	75 €
		Hors commune	110 €
<u>Soirée</u>	<u>Salle seule</u>	Commune	110 €
		Hors commune	165 €
	<u>Salle et cuisine</u>	Commune	165 €
		Hors commune	245 €
<u>Week-end</u>	<u>Salle seule</u>	Commune	165 €
		Hors commune	245 €
	<u>Salle et cuisine</u>	Commune	245 €
		Hors commune	400 €

<u>Vaisselle</u>	<u>Verres</u>	pour vin d'honneur	1,90 € la douzaine
		(minimum 5 douzaines, par douzaines au-delà).	
	<u>Couverts</u>	<u>Version simple</u>	16 € la douzaine
		(minimum 5 douzaines, par douzaines au-delà).	
		<u>Version complète</u>	19,70 € la douzaine
		(minimum 5 douzaines, par douzaines au-delà).	

Le tarif de facturation des éléments manquants, détériorés ou cassés, reste inchangé.

<u>Loyers</u>	Logement Cahot :	180 €/mois
	Logement Thomas :	410 €/mois.

<u>Repas à la cantine scolaire</u>	Enfant de la commune :	2,90 €
	Enfant hors commune :	3,70 €
	Personnel encadrant :	4,65 €

Cimetière communal

<u>Concession de 2m²</u>	15 ans :	170 €.
	30 ans :	245 €.
	50 ans :	370 €.
<u>Concession de 1m²</u>	15 ans :	95 €.
	30 ans :	140 €.
	50 ans :	200 €.